19e année — Le no 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone No 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 9 ct.
Suisse „ 18 ct.
Etranger „ 20 ct.
Réclames „ 40 ct.
Mortuaires „ 20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

EDITION DU VENDREDI

Vendredi 6 août 1948 No 32

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
1 fois par semaine Fr.
Vendredi . . . . 4.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 7.30
Bulletin Officiel 6.50

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

La galère

M. le conseiller d'Etat Coquoz était à peine descendu dans la tombe que l'on parlait déjà de sa succession. C'est ce qu'a souligné M. Haegler dans son éditorial écrit au retour des funérailles de celui qui fut, au témoignage de tous, un parfait honnête homme.

Il répugne pourtant d'aborder un tel sujet alors que tant de personnes n'ont pas encore séché les larmes que leur a causées une si brutale séparation. Et pourtant, il en va bien ainsi ; la succession sera repourvue au mois d'octobre déjà et il ne reste pas trop de temps pour orchestrer d'ici là toute la mise en scène d'une nomination aussi importante pour les destinées du pays.

Il y a, paraît-il, des promesses à tenir. Mais le « Nouvelliste » écrit que depuis qu'on les a faites, les écarts auxquels certains se sont livrés pourraient fort bien faire reconsidérer toute la question. La menace qui pèse ainsi sur une personnalité du Haut-Valais, et indirectement sur toute cette partie du canton, est à peine voilée.

Mais osera-t-on bien refuser le siège qu'on a promis lors de l'élection de M. Germanier au Tribunal cantonal ? En agissant de la sorte, le parti conservateur ne courrait-il pas un redoutable danger ? Car quelle serait alors l'attitude des bouillants poulains d'outre-Raspille ? Ce nouveau « coup de poignard dans le dos » ne risquerait-il pas de les faire se cabrer à tel point que tout l'attelage conservateur serait violemment projeté à terre ?

Il est clair que le parti radical et le parti socialiste guettent l'occasion favorable, et qu'ils profiteront du plus léger défaut de cuirasse pour porter à l'adversaire un coup qu'ils espèrent fatal. Et Dellberg n'aura jamais eu autant de chance d'entrer au palais du gouvernement que dans les circonstances actuelles.

Mais le danger pourrait ne pas être moindre avec une candidature haut-valaisanne qui n'aurait pas l'agrément de la grande masse des électeurs de la partie française du canton. Il y a donc là une dangereuse alternative.

M. Haegler a bien écrit qu'une personnalité dont le nom est sur toutes les lèvres connaîtrait une élection foudroyante. Mais si les appétits du Haut ne sont pas satisfaits, nous doutons qu'il soit possible de trouver ce surhomme, et, partant, d'assurer une union plus nécessaire que jamais.

Nous ne voulons pas aujourd'hui épiloguer sur ces divers aspects d'une question qui se prêterait pourtant à de longs développements. La politique partisane ne nous intéresse pas. Nous souhaitons une seule chose : que les chefs de partis et les électeurs sachent enfin mettre les intérêts du pays au-dessus des mesquines considérations de clocher et de clan.

Plus que jamais il faut que les leviers de commande soient confiés à des citoyens capables, désintéressés et conscients d'autre part de la valeur de nos institutions politiques. De ces hommes dont le pays a un urgent besoin, il en existe évidemment comme autrefois. Mais il faut reconnaître que les temps ont bien changé : les conseillers d'Etat n'occupent plus aujourd'hui un fauteuil de tout repos ; ils sont bien souvent assis sur des braises.

C'est pourquoi on peut se demander qui sera encore disposé à entrer dans une telle galère. Oui, qui ?

Quel homme, quel citoyen qui vit heureux, entouré de l'affection des siens, du respect et de la considération de ses concitoyens, se muera en héros, renonçant aux joies de la famille pour aller se jeter dans la gueule du loup ?

Car tel est bien aujourd'hui le lot des hommes politiques, de ceux en particulier qui ont la lourde responsabilité d'administrer une commune, un canton, un Etat. Nous en avons eu de lamentables exemples ces derniers temps. On traîne des magistrats dans la boue et on les somme de s'en aller.

Il n'est évidemment pas dans notre intention d'excuser des fautes, des erreurs ou des négligences, pas plus celles des hommes haut placés que celles des simples particuliers. Mais, avant d'accuser, il faut des preuves, ou au moins de fortes présomptions ; on est ausi tenu à une certaine mesure et l'on doit user envers tous de la plus élémentaire charité.

Or il arrive qu'aveuglé par la haine ou le parti pris, on ne tient compte que de son point de vue étroit et l'on démolit. Tous les arguments sont bons pour arriver au but que l'on se propose. « La fin, a-t-on dit, justifie les moyens. »

Encore une fois, il ne nous vient pas le moins du monde à l'idée de considérer nos magistrats, à quel parti qu'ils appartiennen,t comme des êtres tabous qui ne doivent rendre des comptes à personne. Bien au contraire ; parce qu'ils occupent une charge publique, ils sont responsables devant la nation. Les principes démocratiques que nous défendrons jusqu'au bout exigent que la lumière soit faite sur leurs actes publiques et qu'ils se justifient devant le parlement ; mais en attendant, nul n'a le droit de les vilipender comme certains le font.

Sinon, pour occuper des fonctions briguées naguère par des personnalités de premier plan, il faudra dorénavant se raccrocher à quelques personnages falots, à des incapables ou à des intrigants. Personne ne voudra s'abaisser à ce rôle de pître que l'on s'obstine à faire jouer à nos magistrats.

Oh ! nous comprenons que certains s'attellent à ce travail de démolition. La société actuelle étant, selon eux, pourrie jusqu'en ses fondements, il faut faire table rase du passé et ne laisser subsister aucun vestige qui pourrait rappeler des temps honnis ; après quoi, on édifiera là-dessus une construction parfaitement nouvelle et idéale, capable de durer un millénaire et de satisfaire les besoins de tous les hommes.

Nous nous sommes toujours méfié de ces constructions trop parfaites surgies du cerveau de quelques illuminés, et nous préférons, à une révolution radicale qui nous priverait les uns et les autres des lents apports des siècles passés, une sage évolution qui permettra à nos enfants de vivre une vie plus heureuse et plus paisible que ne le fut la nôtre.

Voilà pourquoi nous ne saurions donner la main en aucune façon à ceux qui démolissent l'édifice que nous habitons.

CL...n.

ÉCHOS ET NOUVELLES

La chèvre et les sous

Un employé qui faisait son jardin, à Epinal, avait, pour être à son aise, ôté sa veste qu'il avait déposée au bord d'un champ. Dans ce champ broutait une chèvre... Son travail accompli, il reprit son vêtement et constata qu'il avait été délesté de son portefeuille, contenant 25 billets de mille francs. Considérant la chèvre, il la vit qui dégustait avec délice le dernier des vingt-cinq billets.

L'émetteur au poignet

Le docteur Brunetti, du bureau scientifique des Etats-Unis, vient de procéder aux essais d'un transmetteur radiophonique d'une forme si réduite qu'il peut être porté au poignet, telle une montre. L'appareil pèse 80 grammes. Son microphone ne dépasse pas la largeur d'une pièce d'un franc. Grâce à ce nouveau transmetteur, entre autres usages pacifiques, il sera possible à un chef d'entreprise de dicter son courrier sans être tenu de rester dans ses bureaux.

Préjugés en mariage

Si une robe de mariée contient des épingles ou est mal cousue, c'est l'infortune certaine en ménage. La jeune épousée doit se garder des parures vertes d'où peuvent découler les pires catastrophes. Une femme qui ne veut pas être dominée par son mari s'efforce, au moment où celui-ci lui passe la bague au doigt, d'arrêter l'anneau avant la dernière phalange. En Angleterre, les cuisinières ont l'habitude de jeter de l'eau bouillante devant la maison nuptiale, afin que le nid soit toujours doux et chaud.

Par 20 mètres de fond

L'existence d'une ville sous-marine au large de la Sicile, entre les villes de Trapani et de Marsale, sur la côte ouest de l'île, aurait été découverte par un scaphandrier italien.

Située à une profondeur de 15 à 20 mètres, cette ville serait constituée de palais de marbre et de larges artères géométriquement disposées. Son origine remonterait à quatre ou cinq mille ans avant J. C., époque à laquelle, croit-on, la Sicile était reliée à la Tunisie par une large bande de terre.

Réalité ou imposture ?

L'enfant du colonel Lindbergh, kidnappé le 1er mars 1932 dans l'Etat de New-Jersey, vit-il au Danemark ? Erik Nielson, ouvrier agricole dans le nord-ouest du Jutland, a déclaré dernièrement qu'il était le fameux bébé Lindbergh dont l'enlèvement avait défrayé la chronique mondiale. Les empreintes digitales de Nielsen, âgé de 18 ans, seraient semblables à celles relevées à l'époque sur un ballon appartenant au bébé et sa rassemblance avec le colonel Lindbergh serait frappante. Afin d'écarter toutes chances d'erreur, une analyse du sang va être effectuée.

Deux mois après l'enlèvement du bébé Lindbergh, un cadavre présumé être le sien a été retrouvé dans un bois et le nommé Bernart Hauptman avait été exécuté en 1936 pour ce crime.

SUR LE VIF...

Cerises d'août

Quand j'étais enfant, j'éprouvais toujours un très grand plaisir à déguster occasionnellement les « cerises de montagne », comme on les appelait.

— Mais, qu'est-ce donc ces cerises de montagne ? Et en quoi se différencient-elles des autres ?

— En ceci, qu'elles ne mûrissent qu'en août, et encore ! J'en ai cueilli au début de septembre. Alors qu'en plaine et sur le coteau on récolte les pommes !

* * *

Oh ! ce ne sont pas des bigarreaux dodus et fiers de leur embonpoint ! Les cerises montagnardes n'ont rien de commun avec celles d'en bas, sinon la couleur.

Il y en avait en Nayes. Pas beaucoup : quatre ou cinq cerisiers qui tenaient bon, sur l'arête. Quand je passais par là avec mon aïeul, revenant de « Teupay », de la « Cheneau » ou de « Rêche », alpages savoyards tout proches, nous déposions nos hottes de beurre et de séret. Et mon grand-père disait :

« Grimpe, et lance-moi quelques « bérets ».

Aussi agile qu'un écureuil, je me hissais sur l'un des cerisiers, et le régal commençait...

* * *

Nous les trouvions délicieuses, bien que le noyau fût à peine habillé de chair fine. Elles croquaient sous la dent.

Il me souvient que les extrémités des rameaux étaient entièrement dépouillées de fruits. C'est que les geais, les pies et les écureuils y venaient faire bombance, eux aussi !

. . . . . .

Je ne sais pas si les cerisiers « bâtards » de Nayes sont encore debout. Mon condisciple et ami Clovis me l'apprendra sans doute, lui qui villégiature tout près, dans son chalet familial de la « Crosette ».

Mais j'ai pensé à eux, ce matin, en voyant les pies, puis un écureuil hardi, grignoter les premières cerises d'un arbre poussé par hasard à la lisière d'une haute forêt de sapins.

Freddy.

Les événements

LA CONFERENCE DANUBIENNE.

Dans notre dernier bulletin, nous émettions des doutes quant à un accord sur la navigation danubienne. Ils n'étaient que trop fondés. M. Vichinsky, dès le début, a tenu à montrer à ses partenaires occidentaux que, quoi qu'ils fassent, ils ne pourraient obtenir la majorité sur une votation quelconque. Il a, pour humilier l'Angleterre, éliminé l'anglais comme langue officielle et l'Autriche comme participante aux délibérations. De plus, il refusa d'admettre un observateur de l'O. N. U.

Mais une humiliation attendait encore la France. Lorsque le représentant de ce pays déclara qu'il ne signerait aucune convention qui ne respecterait pas ses droits acquis, les délégués des pays riverains — fidèles à l'heure de Moscou — rétorquèrent avec une unanimité touchante qu'il ne saurait y avoir de droits acquis, ce qu'on désigne par ces termes n'étant « que le vestige de l'exploitation capitaliste dont les Etats danubiens ont été les victimes jusqu'ici ».

La Russie n'ayant pas participé à l'élaboration de la Convention internationale de 1921, M. Vichinsky la déclare caduque, définitivement périmée, et il ne saurait être question de l'amender. Elle doit être remplacée par un acte entièrement nouveau correspondant à une situation tout autre. Le projet soviétique commence donc par proclamer la liberté de navigation sur le Danube et l'égalité des droits pour les personnes et les marchandises. On n'a pas oublié que c'est ce que proposait la France. Mais le Danube ne sera ouvert à la circulation des bateaux de guerre que pour autant qu'il s'agisse de ceux d'Etats souverains.

Or, la Russie est seule, pour l'instant, à disposer d'unités de guerre sur le grand fleuve.

Pour couronner le tout, les deux commissions, l'une européenne, l'autre internationale, chargées de veiller à l'application de la convention de 1921, sont remplacées par un seul organe composé de représentants des seuls Etats riverains, l'U. R. S. S. étant considérée comme tel puisqu'elle commande un bras des Bouches du Danube.

On le voit, le document soumis à la conférence tend à éliminer totalement l'influence des puissances occidentales. M. Vichinsky a d'ailleurs sanctionné lui-même son projet par une déclaration qui n'a qu'un lointain rapport avec ce qu'on est convenu d'appeler un langage démocratique : « La convention finale sera appliquée même si une minorité se prononçait contre elle. »

LA NOUVELLE ALLEMAGNE.

Les bruits selon lesquels un accord avec l'U.R.S.S. modifierait les projets occidentaux relatifs à l'unification de l'Allemagne occidentale sont démentis. L'un de ces projets est intéressant à relever : c'est l'occasion offerte aux Allemands de modifier à leur convenance les limites des différents « Länder » (pays) telles que les occupants les avaient fixées grosso modo.

La position des puissances de l'ouest est nette à ce sujet : la nouvelle géographie politique de l'Alle-

(Lire la suite en page 2.)

REVUE SUISSE

Curieux accident.

Près de la gare d'Interlaken, une auto, conduite par une dame, est entrée en collision avec un fiacre. Lors du choc, le brancard du fiacre brisa les fenêtres de l'auto et blessa la conductrice, de sorte que cette dernière perdit connaissance. L'auto, privée de sa conductrice, continua sa route et entra dans un groupe de personnes en vacances. M. Marius Annen, ouvrier de fabrique à Orbe, 50 ans, a été projeté à terre. Puis l'auto renversa une jeune cycliste, qui en fut quitte pour la peur, et s'arrêta. M. Annen a été transporté à l'hôpital où il ne tarda pas à succomber. Il laisse une femme et deux enfants.

Ouvriers et intellectuels.

Le propriétaire d'une fabrique de St-Gall a récemment fait construire pour ses ouvriers des logements subventionnés, dont une partie était louable à des tiers. Un maître d'école de la commune, qui se trouvait sans logement, demanda alors à louer un appartement vide, mais il se heurta à l'opposition des ouvriers, qui déclarèrent ne pas admettre qu'une personne jouissant d'un traitement plus élevé que le leur loge dans ces habitations. Or, l'enquête effectuée par les autorités conclut que le maître gagnait 170 fr. de moins par mois que la moyenne des ouvriers.

Catastrophe en Chine.

8366 personnes ont péri par les inondations dans la province du Hunan. 100.000 hectares sont sous les eaux et la récolte de riz est anéantie. Près de 2 millions et demi de personnes sont sans abri.

Bel acte d'un vieillard.

M. Jules Burnier, âgé de 75 ans, habitant à Sugiez, dans le Vully, a sauté dans le canal de la Broye pour sauver un enfant qui se noyait. Ce dernier a pu être ramené à la vie, grâce aux efforts de son sauveteur.

L'homme de goût...
s'habille chez
P.M. Giroud, Confection
Successeur d'Ulysse Martigny-Ville

ADOPTEZ LES MAGASINS POUR VOS ACHATS DE TISSUS DEMANDEZ NOS COLLECTIONS
Arc en Ciel S.A.
RUE DE BOURG 35
LAUSANNE
ADOPTEZ LES MAGASINS POUR VOS ACHATS DE TISSUS DEMANDEZ NOS COLLECTIONS

Tous travaux de SERRURERIE, APPAREILLAGE
CLOTURE DE JARDINS
Laurent Ninghetto Martigny-Bourg
Appartement : Martigny-Ville

Dorsaz
Travaux photographiques soignés

Fondue
TRANCHES • GRILLADES
PLAT DES MAYENS
AUBERGE DE LA PAIX
Y. Desfayes MARTIGNY

Banque Populaire Valaisanne
Sion
AGENCES A MONTHEY ET SAXON
Traite toutes opérations de banque

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
Sans EPARGNE, pas de CAPITAUX
Sans CAPITAUX, pas de TRAVAIL
Confiez vos économies à la
Banque Cantonale du Valais
Sécurité - Rentabilité - Discrétion

VALAIS

Mort tragique d'un Sédunois en Bretagne

M. Fernand Penon, employé aux services industriels de la ville de Sion, âgé d'une quarantaine d'années, marié, sans enfant, avait profité de ses vacances pour se rendre en Bretagne, dans la famille de son épouse. En se baignant dans une rivière, après le repas, il fut frappé de congestion et se noya.

M. Fernand Penon était bien connu à Sion où son père avait été employé postal et où son frère travaille encore à l'administration des télégraphes.

Incendies

A Kippel. — Un autre incendie a détruit un atelier de construction de Kippel, dans le Lœtschental. Les dégâts, qui s'élèvent à 30,000 fr., ne sont pas couverts par l'assurance.

A Naters. — Un violent incendie a éclaté à Naters, où le bâtiment des postes a été la proie des flammes. Les pompiers de la région ont pu cependant circonscrire le sinistre dans une large mesure. La toiture de l'établissement et l'étage supérieur ont beaucoup souffert. Les dégâts sont évalués à 30,000 francs.

Démissions à l'Etat

MM. Charles Métry, chef de la comptabilité générale, Denis Zermatten, Pierre Aymon et Pierre Arnold, qui avaient été mis en congé ensuite de l'enquête faite sur le trafic d'or et de devises, ont envoyé leurs démissions à l'Etat qui les a acceptées.

Le 1er Août à Verbier

La Fête nationale a été célébrée avec éclat et ferveur dans la ravissante station de Verbier, qui se prête admirablement bien à la commémoration d'une telle cérémonie.

Sise dans un décor grandiose, elle apparaît, au milieu du vaste cirque des cimes altières, comme éminemment propice à l'évasion, au repos, aux larges horizons emplis de rêves...

Et, dans la paix vespérale, lorsque les ombres, selon l'expression virgilienne, descendent toujours plus grandes — « majoresque cadunt de altis umbrae » —, que les feux s'allument sur la Pierre-à-Voir et autres montagnes voisines, le climat de la fête est créé avec bonheur et recueillement.

Dans la nuit, les lampions des enfants tanguent, comme une farandole hallucinante, les fusées s'élancent vers le ciel, pour retomber en pluie d'étoiles multicolores, avec d'inoffensifs pétards, tandis que sur la place de fête, où la foule s'est assemblée, un grand feu s'allume qui devient un brasier grésillant et symbolique, d'où, sous l'action de la brise, s'échappent des flammèches aux inquiétantes évolutions...

M. Joseph Moulin, conseiller national, a prononcé l'allocution patriotique traditionnelle en mettant en évidence la valeur de la Constitution fédérale de 1848 par laquelle la Suisse a passé de la forme juridique de la Confédération d'Etats à celle de l'Etat fédératif actuel, qui a assuré à notre pays plus de cent ans de paix et de prospérité.

Avec éloquence, l'orateur a démontré combien la Constitution de 1848 a fortement marqué l'histoire de la Suisse, en respectant la diversité des opinions, des races, des confessions et en conciliant les chocs des intérêts contradictoires.

Il a conclu en soulignant que la Suisse demeurait un vivant exemple pour l'Europe qui doit logiquement suivre la même évolution dans le sens d'un fédéralisme souple, harmonieux et réaliste.

L'auditoire — parmi lesquel se trouvaient de nombreux fédéralistes européens en vacances à Verbier — a appuyé cette conclusion de vifs applaudissements.

Mais l'orage s'annonce, les roulements de tonnerre ont de sourds grondements, et la pluie vient interrompre les discours des orateurs suivants.

La foule se disperse alors dans les hôtels de Verbier pour y trouver des havres accueillants et gais et prolonger la fête jusqu'aux premières lueurs de l'aube... v. d.

Le trafic aérien

Au cours du mois passé, on a enregistré à l'aérodrome de Sion plus de 450 atterrissages. Des vols ont été organisés qui représentent un total de 74 heures de tenue de l'air par 147 passagers consécutifs.

Souvenir de 1er Août

La flamme s'élevait tourmentée et ardente
De l'autel de sapin dressé hâtivement ;
Le silence poignant de cette nuit d'attente
Décelait en notre âme un rare sentiment.

Tout dormait alentour ; seuls, dans l'immense plaine,
Les feux de la science émergeaient de la nuit.
C'était l'heure paisible où la nature humaine
Communie avec Dieu, sans aucun heurt, ni bruit.

Mais soudain vers le ciel, une voix cristalline
Eleva sa complainte à son Maître éternel.
Ce cantique d'amour, cette voix féminine
Parlaient mieux à nos cœurs qu'un discours officiel.

C'était un soir d'été, là-haut sur la colline,
Qui nous fit percevoir la grandeur du pays.
Qu'importaient les plaisirs de la ville voisine ;
De la Suisse, en effet, l'esprit vibrait ici.

4 août 1948. Jem.

Un siège qu'il ne faut pas quitter des yeux

Le 3 octobre 1948 aura lieu l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du Valais, et dès à présent les discussions vont bon train sur le choix d'un candidat. Il est cependant trop tôt pour risquer des pronostics. Mais une autre date doit aussi retenir notre attention : celle du 7 août 1948.

Et un autre siège ; celui du prochain tirage de la Loterie romande. C'est samedi, en effet, que les sphères tourneront aux Paccots...

Ne quittez pas des yeux ce siège de la chance, et prenez vos billets dès aujourd'hui, car dans quelques heures, il sera trop tard.

Togal
est d'un effet rapide contre: douleurs des articulations et des membres, lumbago, rhumatismes, sciatique, névralgies, refroidissements. Togal élimine l'acide urique! Togal est efficace même dans les cas chroniques! 7000 rapports médicaux! Un essai vous convaincra! Toutes pharmacies fr. 1.60.

Les accidents

En débouchant sur la route cantonale.

M. Henri Tochet, débouchant imprudemment en vélo sur la route du Simplon, à Martigny, a été renversé par une auto et traîné sur une courte distance. Il s'est fracturé un bras et a des blessures aux hanches et aux chevilles.

Blessé par une faux. — Pierre-Marie Debons, 10 ans, de Savièse, atteint par la lame d'une faux, a été conduit à l'hôpital de Sion avec une jambe ouverte et un tendon sectionné.

Eclatement de pneu. — M. Bénédict Nobel pilotait une moto sur laquelle avait pris place M. Muller, de Renens, quand un pneu éclata entre granges et St-Léonard. La machine zigzagua sur la route et les deux occupants furent projetés à terre. M. Muller a une jambe brisée et une blessure à la tête.

Mauvaise chute. — L'ancienne propriétaire du café du Grand-Pont, à Sion, Mme Luy, a fait une chute aux Mayens de Sion. Elle a été relevée avec une jambe cassée.

Ceux qui s'en vont

A Orsières, Mme veuve Ferdinand Rausis, née Joséphine Cavé, 85 ans.
A Sierre, M. Jean Pitteloud, 82 ans ; M. Pierre Cibrario ; M. Joseph Amoos, 52 ans.
A Sion, Mlle Eliane Fournier, 18 ans.
A Châble, Mme veuve Marie Morend, 81 ans.
A Collonges, M. Armand Devillaz, 49 ans ; ensevel. samedi à 10 heures.

Pour les enfants tuberculeux

L'Etat du Valais a fait l'acquisition de « Solréal », à Montana, et il se propose d'aménager cet établissement en sanatorium populaire pour les enfants du canton atteints de tuberculose.

Ardon

EMPOISONNES PAR DES CHAMPIGNONS. — M. A. Gaillard, sa femme et trois de leurs petits enfants, en vacances dans la vallée de la Lizerne, se sentirent soudain pris de malaises, provoqués par des clavaires (barbues de capucins) qu'ils avaient mangés le jour-même.

Un étudiant en séjour dans un chalet voisin descendit en toute hâte au village et, grâce aux bons médicaments prescrits pour la circonstance, toute la famille Gaillard est actuellement hors de danger.

Une fois de plus : Attention aux champignons.

IMPRESSIONS

Dans l'ambiance d'un soir de fête, à l'heure où le ciel est déjà sombre, plus sombre encore que de coutume parce que les nuages orageux en voilent le bleu merveilleux des clairs soirs d'été, avez-vous observé l'expression des visages d'enfants et leurs réactions au milieu des grands ?

Pour eux, un soir de fête nationale, pour peu qu'on leur ait expliqué ce que c'est, représente en somme une sorte de conte de fée où un génie merveilleux qui s'appelait « Tell », et qui avait un fils, avait assez de force pour secouer tous les méchants et allumer d'un seul coup des feux sur toutes les montagnes, et ces feux voulaient dire qu'on était libre de faire ce que l'on veut, même toucher les allumettes et envoyer des étoiles de la terre vers le ciel, histoire d'entendre ce que diront les vraies, là-haut.

La fête nationale, c'est aussi un jour qui dure plus longtemps que les autres, car on va se coucher quand on n'a plus envie de tenir les yeux ouverts.

Pour les enfants, le souvenir de ce premier soir passé dans la foule et le bruit sera bien différent pour l'un et pour l'autre.

L'un se souviendra toute sa vie d'un petit drapeau rouge à croix blanche qui avait porté à son comble sa convoitise et sa joie à le voir flotter dans la brise.

L'autre se verra toujours marcher au pas avec les grands du cortège, tenant fièrement son lampion allumé, et il dira pendant de longs jours : « Sans moi, le musicien, il aurait pas pu jouer ! »

Une petite fille aura gardé la terreur de cette baguette noire qu'elle tenait à la main, que papa avait allumée et qui lançait de tous côtés des étoiles qui pétillaient.

Une autre dira : « Je me souviens bien, c'était la fête de ma sœur ; c'est elle qui était la « Suisse » du cortège. » Et si on cherche à la détromper, elle dira encore : « Je le sais bien, elle avait un grand manteau rouge, et moi je faisais l'enfant qu'on cache dessous quand il y a l'orage. »

Plus tard, ces enfants riront peut-être de ces enfantillages, et plus tard encore ce sera avec un sourire indulgent et charmé qu'ils écouteront les enfantillages de leurs petits-enfants.

Je me souviens d'avoir passé mes vacances à la montagne, chez une brave personne qui frayait fort peu avec ses voisins ; elle voulut cependant me faire voir la fête, mais cachées derrière une haie. Il faisait très sombre et j'étais fort inquiète de tout ce mystère qui entourait cette fête à laquelle je ne comprenais rien.

« Il y aura un grand feu », m'avait-elle dit. J'attendais silencieuse, serrant autour de moi un grand châle noir qu'elle m'avait prêté. Tout à coup, je vis s'allumer, bien au-dessous de nous, un brasier que je jugeais immense ; il y eut alors une sorte de clameur et des ombres noires tournèrent autour du feu qui pétillait lançant très haut des étincelles. De temps à autre la brise nous portait l'écho des chants, mais déformés, si bien que je ne comprenais rien, et plus tard, lorsque j'entendis parler de sabbat de sorcières, c'est toujours à ce feu du Premier Août que je pensai.

Pourquoi n'y aurait-il pas, le soir d'une si belle fête, la part des enfants ? Quelque chose qui frappe leur imagination d'une façon idéale, belle et saine.

Il est vrai que certain Premier Août ne nous laisse pas grand chose à nous-même. Ces cloches qui sonnent trop à l'heure où l'on se hâte encore au logis ; un cortège qui n'est en somme qu'un à peu près ; une place de ville qui n'a pas pris un air de fête, des chants auxquels le public ne prend pas part ; un je ne sais quoi, enfin, d'un peu morne et relâché qui laisse le cœur froid et sans résonance.

Pourquoi cela ? Il n'y a pas si longtemps que nos cœurs tressaillaient si fortement un soir de Premier Août en écoutant discours et chants patriotiques et que nos yeux embués regardaient les feux sur les montagnes.

Tout cela parlait à nos cœurs parce qu'il y avait un mot qui plânait sur tous les hommes. Incertitude pour ne pas dire crainte.

Il a fallu bien peu de temps pour effacer tout cela et déjà nous ne voulons plus nous émouvoir. Pourquoi cette façade d'indifférence, puisque chacun sait bien qu'au fond de lui demeure cet amour du Pays aussi vivace qu'aux jours du danger.

Est-ce une mode nouvelle de rester réfractaire à toute émotion ? Il est donc permis de crier, d'acclamer la victoire d'un match ou le passage d'un champion, mais il est interdit de s'émouvoir lorsque passe l'emblème du pays ?

Espérons que tout ceci n'est qu'une impression mauvaise qui a pour cause le Premier Août tombant un dimanche, alors que chacun revient fatigué d'une course, d'un voyage ou simplement d'une fête quelconque.

Espérons aussi que le prochain Premier Août, chez nous, nous laissera une impression plus chaude et plus idéale.

3 août 1948. ANILEC.

Les événements

(Suite de la première page)

magne occidentale ne regarde que les Allemands. Encore que la France verrait d'un mauvais œil le Palatinat rhénan fusionner avec la Rhéno-Westphalie pour amorcer une Prusse nouvelle.

Maîtres de leurs destinées, les Allemands, qui critiquaient à journées faites la division survenue lors du régime provisoire, rechignent aujourd'hui devant la facilité qui leur est donnée de corriger les erreurs qu'ils dénonçaient. Onze Etats avaient été créés, qu'il serait aujourd'hui question de réduire à huit. Or, aucun des onze n'est disposé à se sacrifier sur l'autel de l'unité nationale. Certains d'entre eux affichent même des appétits assez inquiétants pour leurs voisins. Un obstacle est constitué par les partis qui spéculent sur les avantages qu'ils obtiendraient de l'annexion ou de l'abandon de certains territoires.

Quant à la question d'une fédération des Etats occidentaux pour laquelle le peuple allemand des trois zones s'était prononcé dans la porportion de 90 %, les socialistes hésitent aujourd'hui à se rallier à cette solution dont ils craignent les avantages qu'elle conférerait à leurs plus redoutables adversaires : les démocrates-chrétiens.

C'est M. Ludemann, du Slesvig-Holstein, qui préside le conseil chargé de préparer cette réforme politique. On ne saurait nier qu'il a devant lui une tâche des plus malaisée.

A LA FRONTIERE ITALO-YOUGOSLAVE.

Un accord vient d'être réalisé entre les gouvernements italien et yougoslave pour la reprise des travaux de la commission de délimitation de la frontière. Rome et Belgrade sont tombées d'accord pour que toute divergence de vue qui pourrait surgir au cours des travaux soit soumise à l'arbitrage des ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de Russie à Rome. Un prochain échange de vues aura lieu prochainement sur sol italien entre les représentants des deux pays.

LA DEMILITARISATION DE JERUSALEM.

Le comte Bernadotte a adressé le 1er août au Conseil de sécurité un télégramme par lequel il annonce que Juifs et Arabes acceptent le principe de la démilitarisation de Jérusalem.

Des réponses faites au médiateur par les deux parties en cause, il résulte que les Arabes sont prêts à accepter le « Cessez le feu » permanent dans la Ville sainte, sans préjudice du statut de Jérusalem. La réponse d'Israël marque également une acceptation de principe de la délimitation de la ville, mais élève une protestation au sujet des propositions faites par le comte Bernadotte en ce qui concerne le règlement du problème de Jérusalem. Or, ce dernier n'a fait que des suggestions pouvant servir de base de discussion, ce qui incitera les Juifs à accepter sans autre le principe de la démilitarisation.

L'EPURATION EN ZONE SOVIETIQUE.

Le parti communiste de la zone soviétique d'Allemagne procède depuis quelque temps à une épuration soignée. Il a décidé d'exclure du parti :

1. Les membres qui prennent position contre le parti.
2. Les membres qui sont adversaires de l'U.R.S.S.
3. Ceux qui pratiquent directement ou indirectement le marché noir ou qui participent à des délits.
4. Les membres qui font de fausses déclarations sur leur activité durant le régime nazi ;
5. Les membres qui sont soupçonnés d'être les agents du parti social-démocrate ou les espions et les saboteurs à la solde de l'étranger.

Une commission d'enquête est chargée de ces épurations.

UNE AMNISTIE EN TCHECOSLOVAQUIE.

Le gouvernement de Prague vient d'accorder une amnistie à tous les ressortissants tchécoslovaques réfugiés en Allemagne occidentale, qui ont quitté clandestinement leur pays depuis l'installation du nouveau régime. Un délai de trois mois est accordé aux réfugiés pour regagner leur pays.

CONTRE LE JUGEMENT KRUPP.

L'Association des anciens ouvriers et employés des usines Krupp, mécontente du jugement qui a rappé le grand industriel de guerre allemand, a adressé à quelques personnalités — le pape, les généraux Clay et Robertson, le comte Bernadotte, etc. — des télégrammes protestant contre le jugement prononcé à Nuremberg contre Alfred Krupp et les anciens directeurs de ces usines. F. L.

Une somme...
placée à intérêts composés
AUX TAUX ACTUELS
de notre établissement, se double en 15, 20, 25 ou 30 ans selon la forme de dépôt choisie
Renseignez-vous auprès de notre Direction à Sion ou chez nos agents et représentants dans le canton
Caisse d'Epargne du Valais
(Société Mutuelle)

SIERRE

14 et 15 août ?

C'est enfin décidé. Pour permettre à tout le monde de se délasser et de se divertir, les deux dates des 14 et 15 août ont été arrêtées. Ainsi vous ne pourrez pas manquer d'assister soit le samedi soir 14 août, soit le dimanche après midi et le dimanche soir 15 août à la kermesse de la gymnastique. Eh ! oui, cette kermesse qui obtient chaque année un succès grandissant et à laquelle il ne faut pas manquer d'assister. Une décoration nouvelle, un orchestre entraînant, des jeux amusants, un tir au flobert avec de magnifiques prix, une tombola « formidable », un bar attirant donneront à cette kermesse une ambiance que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Soyez des nôtres, vous ne le regretterez pas !

Le savon Sunlight
EST EXTRA-SAVONNEUX

Vous appréciez
un bon apéritif et pourtant vous aimeriez contribuer à l'écoulement de nos vins ?
Alors, une seule solution :
Buvez l'
ASCARO
l'excellent apéro à base de Fendant du Valais.
DISTILLERIE DUBUIS - SION
Tél. 2 16 61

VALAIS

Association valaisanne des maîtres bouchers-charcutiers

Le jeudi 29 juillet dernier, les membres de l'Association étaient convoqués en assemblée générale extraordinaire à Montana. L'assemblée fut particulièrement nombreuse, car M. Fasser, du secrétariat de l'Union suisse des maîtres bouchers, devait faire une causerie sur la situation du marché de la boucherie. Son exposé, complet, objectif et clair, fut suivi d'une discussion intéressante, courtoise.

Ajoutons que la thèse soutenue par M. Fasser ne rencontre pas seulement l'approbation des membres de l'association, mais aussi celle des personnalités qui ont la responsabilité de notre avenir économique Nous ne pensons pas commettre une indiscrétion en affirmant que notre chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, M. le conseiller d'Etat Troillet, qui porte un intérêt particulier à notre profession, partage ce point de vue.

Merci à notre dévoué président M. Lamon, et que nos meilleurs vœux l'accompagnent dans cette intelligente activité. Un sociétaire.

MONTHEY

Etat civil

JUILLET 1948. — **Naissances :** Moillen Marcel Emile de Marcel, d'Ormont-Dessus, à Morgins ; Reuse Daniel Xavier Jules de Denis, de Riddes, à Monthey ; Rouiller Marcel de Maurice Alphonse, de et à Troistorrents ; Millius Pierre Marie Fernand de Simon, de Baltschieder, à Vouvry ; Berrini Yves de Louis, de Guttet, à Collombey ; Brunner Marie Madeleine d'Oswald, d'Eischoll, à Monthey ; Joly Daniel de René Pierre, de Savigny et Cully, à Monthey ; Ecœur Lucienne de Jos. Hippolyte de et à Val d'Illiez ; Chappex Marie Christine Cécile de Maurice, de et à Monthey.

Décès : Morisod Auguste, 1866, de Vérossaz, à Massillon, Monthey ; Fracheboud Emile, 1876, de Vionnaz, à Collombey-Muraz ; Esborrat Joseph Alphonse, 1898, d'Illiez, à Monthey ; Besson François, de Bagnes, 1860, à Monthey ; Levet Marie Cécile, née Volluz, 1878, de Vouvry, à Monthey.

Mariage : Tauxe Georges Louis et Vuarend Suzanne, d'Ormont-Dessus et Leysin, à Monthey.

Consolation

Le condamné à son épouse. — Tu as du chagrin à me savoir en prison ?

L'épouse. — Un peu. Mais ce qui me console, c'est que je sais au moins où tu passes tes nuits !

Avez-vous SOUSCRIT ?
La magnifique plaquette **De Martigny au Grand-Saint-Bernard,** *richement illustrée, va sortir de presse. Editions OCTODURE, Martigny. Prix Fr. 3.—.*

L'ANTRE DES CYCLOPES

La « Gazette de Lausanne » a publié, dans son numéro du 16 juillet écoulé, un article de M. Pierre Grellet sur le projet de barrage de Mauvoisin, dans le Valais. Voici notre réponse, dont la publication fut quelque peu retardée

Le silence est chose relative. D'aucuns l'entendent dans le grondement des torrents au fond d'une gorge, qui couvre tout autre bruit, invite au rêve, nous berce dans sa pérennité.

La solitude est, pour les initiés, divine. Ils s'y retrouvent, et Dieu, non tué.

Mais rien ne la gâte comme la présence de touristes, avec leur cortège avant-coureur : auberges, guinguettes, chemins.

Même celle du poète, quoi qu'il en ait. D'ailleurs lui aussi veut se désaltérer, et non seulement aux fantaines de l'azur. Vierge est la solitude ; tout la viole.

Notre pays est surpeuplé, envahi. Nous sommes loin, hélas, des déserts du Nouveau-Monde. René trouverait-il ici l'espace nécessaire à sa vaste mélancolie ? Où donc irons-nous chercher le silence ? — « Dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts », répond, avec une pointe de résignation M. Pierre Grellet. — « En nous-mêmes, à défaut de plus romantiques parages, est-on réduit à suggérer. Il ne reste qu'à nous créer une retraite intérieure. Mais elle n'est pas toujours confortable.

* * *

Au surplus, ma guenille m'est chère. Il nous faut tenter de vivre. En Suisse, nous sommes trop. Quatre millions de bouches, pour un sol qui en peut nourrir moins de deux. Souci mesquin, sans doute. Ah ! si l'on pouvait supprimer le tube digestif, et les besognes qu'il impose, disait déjà, avec quelque nostalgie, Pierre Nozière, ou M. Bergeret, je ne sais.

Pour l'instant, faute de mieux... Bon gré, mal gré, l'industrie nous envahit. Est-ce un bien, un mal ? Je l'ignore. Mais elle est là.

« Hé ! nos pères n'en avaient cure, qui ont cependant vécu. » — C'est que nous étions beaucoup moins, il y a cent ans. Et nous contentant de peu. Aujourd'hui la moitié du peuple en dépend. Sans elle, nous expatrier, ou nous réduire à la portion congrue, tel est le dilemme.

Mais loin d'émigrer, nos Helvètes refluent de l'étranger. Et ils entendent faire ici feu qui dure, et ne pas se contenter de pain et d'eau.

Alors, pour la faire vivre, cette industrie nécessaire, il nous faut, à défaut de charbon, de l'électricité. Pour nos fabriques, nos usines, nos trains.

Nos trains : dites-moi, qu'eussions-nous fait, pendant la guerre, sans courant électrique ? Pas de ravitaillement distribué, pas de transport de troupes. Et les Germains à la porte, dont la tentation n'était déjà pas mince ! Brr !

Et puis, il nous faut exporter cette houille blanche, notre unique matière première ; exploiter cette richesse naturelle. La seule industrie, d'ailleurs, qui ne modifie pas la structure sociale du pays : par elle, pas de grandes agglomérations ouvrières, pas de terrain préparé aux bouleversements sociaux. L'argent suisse placé chez nous, et les revenus rentrant du dehors. La formule n'est pas si mauvaise. A voir le sort des capitaux suisses investis à l'étranger ces dernières décades...

* * *

On projette donc de faire un barrage à Mauvoisin.

Profanation, semble-t-on dire. Eh bien, non. Même au contraire !

Un haut mur, pareil à un immense rocher éboulé au fond de la gorge, se mariant aux parois de calcaire, conférera à ce paysage indompté, discipline et puissance. Son couronnement, suspendu sur l'abîme, comme un arc-en-ciel de pierre, invitera à l'escalade. De là-haut on embrassera, au lieu d'un plateau graveleux et de pentes arides, un lac où se mirent les cimes, allongeant sa nappe blanche et bleue de plusieurs kilomètres, vers le fond lointain du val, vers ce Mont Gelé, pan de blancheur dans l'azur. Puis, se retournant, on dominera l'abîme devant soi, et, plus loin, à gauche, le plateau, avec sa verte chevelure de mélèzes où dort l'hôtel, où la chapelle rit au soleil ; enfin, au fond, une fenêtre de ciel ouverte de ciel, ouverte sur le monde.

Pas d'autres ouvrages gênants. Galeries au cœur du rocher ; conduites forcées invisibles, là-bas, derrière les montagnes.

Quant à l'usine, dans la plaine du Rhône, elle pourra être, à sa manière, belle : c'est l'affaire d'architecte. Allons-y même d'un couplet : Un blanc bâtiment, au milieu de la verdure, sans cheminée, fumée ni gaz, respirant, par sa haute façade, ses baies, sa nervure élancée, la force ailée, immatérielle, qu'il récèle dans ses flancs, et qu'il envoie, rapide, aérienne, féconder le monde, peut aussi mettre dans un parage solitaire une note de grandeur et de beauté.

Les travaux faits, on verra, à Mauvoisin, comme auparavant, la chapelle, « signe divin de l'espérance », se profiler sur les rocs et le ciel, par-dessus le barrage, son piédestal, symbole humain d'un grand labeur.

De conduites tubulaires, point. Point de canot-moteur — à moins que le poète lui-même... Et pas plus de conduites électriques — remplacées par des câbles souterrains — qu'il n'y a trace de granit dans le Val de Bagnes. Téléfériques, installations, baraquements, auront disparu. On reverra en ces lieux chers, les vertes pelouses, et le vol de l'aigle, et gambader les chamois. On y entendra le silence, cher à M. Grellet, et à nous.

Allons, c'est à tort qu'on s'alarme. Nous ne sommes pas des barbares. Pour vouloir créer, nous n'en sommes pas moins hommes.

* * *

Ici, au reste, pas de parc national à dévaster, de beau lac à gâter, de gens à mettre sous l'eau. Puisqu'usines électriques il faut, nulle part elles ne feront moins de dommage.

Nous n'aurions pas voulu, nous non plus, des usines du Spöl, du Rheinwald, de Sils. Comme nous ne voudrions pas gâter le Val de Bagnes, y construire un chapelet d'usines, des lignes électriques à 150,000 volts avec leurs énormes pylônes, leurs nappes de câbles aériens nous emprisonnant dans leur filet, zébrant la verdure ou le ciel.

Comme nous ne voudrions pas industrialiser le Valais, y mettre de ces fabriques aux noires cheminées, aux gaz délétères, aux amas informes de bâtisses, lèpres de tels de nos paysages, en même temps que plaie de nos poumons et de nos arbres fruitiers, et officines de troubles sociaux.

Nous sommes, il est vrai, pour les usines électriques, mais seulement parce qu'elles ne touchent pas à des intérêts vitaux ou essentiels. Car nous sommes, nous aussi, la primauté du spirituel.

Seulement, il faudrait s'entendre. Ce mot est tant galvaudé.

Les vraies valeurs spirituelles sont d'ordre moral et religieux.

Le plaisir de la belle nature — qui faisait grincer d'ironie un Flaubert — peut être égoïste, sentimental, matérialiste. Que de fois, esthètes, conformistes, littérateurs en proie aux exaltations verbales, nous confondons nos propres commodités, le confortable de la conception toute faite où nous nous sommes installés, avec les « valeurs spirituelles », et prétendons, en leur nom même, paralyser tout élan créateur, tout effort vers la vie, vers l'œuvre, vers une plus haute beauté. En réalité, nous ne voulons pas qu'on trouble notre quiétude, qu'on dérange « notre » monde, qu'on risque de créer un ordre, une ambiance où nous serions étrangers. Il y a mainte façon d'exercer le pouvoir. Régir l'opinion en est une, qui console de l'autre.

D'ailleurs, la notion de « beauté de la nature », m'en donnerez-vous un critère ? Tel spectacle, extase pour l'un, ennui pour l'autre. La fameuse cascade de Pissevache, lisez donc ce qu'en dit un Tœpffer, artiste pourtant, maître écrivain, aimant la nature et la sachant dire (« Premiers voyages en zig-zag », édition Garnier, tome I, page 182). Propos irrévérencieux, sans doute ; opinion personnelle ; mais qui nous montrent combien l'on a peu le droit d'être exclusifs au nom de la seule esthétique.

* * *

Je ne suis pas de ceux qui veulent glorifier le progrès à tout prix, ou baptiser progrès toute innovation. Telle qui nous éblouit marque peut-être un grand recul. Et nos ancêtres, sans progrès, mais ayant connu la douceur de vivre, joui de plus délicats plaisirs, d'art ou de nature, n'étaient sans doute pas plus malheureux que nous.

Mais enfin, là n'est pas la question. Le plaisir est une chose, le pain une autre.

Dirons-nous avec France qu'« un seul beau vers a fait plus de bien au monde que tous les chefs-d'œuvre de la métallurgie » ? C'est là boutade d'artiste renté. Quand Auguste buvait...

On ne saurait nier qu'en soi la mise en œuvre des forces naturelles est chose bonne et nécessaire, que les biens qu'elles procurent sont, sagement ordonnés, favorables à la vie. Misère est mauvaise conseillère. « Usus bonum corporalium necessarium ad actum virtutis. »

Ne nous effrayons pas de certains bouleversements apparents de l'existence traditionnelle, je dirai routinière, que peuvent causer de grands travaux, brusquement amenés dans une région. Tout cela peut être discipliné ; et dépend d'ailleurs de la maîtrise de soi, que chacun est libre de s'imposer, comme aussi du concours qu'apporteront les pouvoirs publics.

Pourquoi ne s'inquiéterait-on pas de tel désordre moral, qui sévit en latence depuis des siècles peut-être, entretenu par le manque de ressources, que l'accoutumance empêche de voir, et dont la laideur, s'il était nouveau, éclaterait aux yeux. Sachons voir aussi ce qu'on ne voit pas, le mal présent, comme le bien à venir.

Enfin, un minimum de loisirs est indispensable à la dignité d'homme, à la vie morale. Or, on a beau dire, cette prosaïque force motrice, devenue abondante, signifie moins de besognes serviles pour la masse des hommes.

* * *

Et puis, que diable, les riverains de la Dranse en veulent, de cette usine de Mauvoisin. Ils y ont bien les premiers leur mot à dire, je suppose. Méfaits, ravages causé par leurs eaux, digues qu'il faut faire et refaire, déblayages, qui en a porté d'abord le poids ? Aujourd'hui donc, qui décidera s'il faut tirer profit de leurs torrents ?

Leurs conditions ou leur mode d'existence ont tant évolué, depuis quelques décades, qu'à moins de revenir aux mœurs d'antan, se remettre à tout produire par eux-mêmes et proscrire le troc (en quoi ils n'auraient peut-être pas tort, soit dit en passant), ils ne peuvent plus subsister sans de nouvelles ressources. Les hauts lieux se dépeuplent, faute de pain. Certains, même, faute d'eau, alors qu'ils pourraient recevoir, par les pleines galeries coulant de Mauvoisin, la vitale rosée. Déserts, qui viendra se retremper dans leur silence ? Devant cascades pleines et auberges vides et closes, Madame de Beaumont n'éprouvera-t-elle de langueurs que poétiques ?

On cherche à venir en aide aux vallées. Mais ce ne sont jusqu'ici guère que palliatifs. Il se présente aujourd'hui l'occasion d'un remède durable, l'exploitation de richesses en friche. Une fenêtre s'ouvre, le soleil s'entrevoit ; c'en serait fait des déficits de la caisse publique, des dettes déprimantes, du chômage, du délabrement des lieux. Et finies, les inondations de jadis, qui ravageaient les rives de la Dranse, et que le barrage, allègrement, contiendrait.

Vous parlez de beauté. Ces mazures lézardées, ces bâtisses, ces bourbiers le long des routes, honorent-elles le paysage ?

Non que le paysan manque de goût ; il aimerait, lui aussi, avoir de coquettes demeures, de beaux bâtiments publics, des égouts, et écoles, et rues pavées, et chemins vicinaux. Mais les moyens, je vous prie ! — Ne veut-on pas l'aider à les acquérir ?

* * *

Les « résistants » parmi eux ? Je connais un peu les gens d'ici, en étant, et l'affaire. Quand vous aurez déduit, de ces soixante-dix, ceux qui voulaient concéder les eaux au concurrent à venir, et ceux qui, mal informés d'abord, auraient voté oui un mois plus tard, et les nantis qui ne voulaient rien toucher au « statu quo » de la vallée de peur de déranger l'échiquier où ils jouaient gagnants, et les cabaleurs de village victimes de leurs querelles, enfin les dyspeptiques et les hépatiques qui disent toujours non, quand vous aurez déduit tous ceux-là, je doute qu'il en reste beaucoup, de ces héros dévoués aux valeurs non monnayables, qu'admire M. Grellet, et nous avec lui. Ceux-là, d'accord, qu'ils nous donnent leur nom, et nous l'inscrirons en lettres d'or au fronton de la Curie.

* * *

Vous ne voulez pas des usines du Rheinwald. D'accord : il fallait noyer des villages, une belle vallée fertile. Pas du Spöl. Passe. De Sils. Passe encore. Passe même Urseren. Partout on gêne quelqu'un ou gâte quelque chose. Mais alors Mauvoisin, où minime serait le dommage ?

— « Nenni. »

Vous ne voulez donc plus d'électricité. Je vous entends : plus de ces commodités factices, corruptrices, de cet efféminant progrès. Vous allez, j'imagine, jeter à la voirie cette cuisinière Therma, ce radiateur, cet aspirateur à poussière ; dévisser prestement vos ampoules électriques, exhumer et fourbir un vénérable quinquet, semer du colza.

— « Ah ! pardon ! Du courant, il nous en faut. Nous voulons cuire nos épinards sans avoir à allumer du feu, et sans nous salir de charbon nous chauffer, et que nos fauteuils s'époussettent tout seuls. Nous ne sommes pas des Scythes.

» Et puis, nous comprenons bien qu'il faut vivre avec son temps. Nous ne sommes nullement opposés à vos projets d'usines... »

Mais alors lesquelles acceptez-vous ? Vous dites invariablement : Ni ceux-ci, ni ceux-là, ni ces autres. Quand on vous met au fait et au prendre, vous les rejetez tous.

Dites-moi où, dans quelle caverne, quel antre assez perdu, vous voulez que nos modernes Cyclopes relèguent leurs engins, ces machines électrogènes que pour vous ils ont forgées ; et dans quelle gorge assez secrète ils aillent accumuler les masses du liquide élément ?

Il est quelque part, il est vrai, des rivières charriant de « l'or en barres ». Seraient-ce elles, les élues destinées au sérail, qu'il faudrait enlever, amener, par de prodigieux aqueducs, dans un val de mystère au nom prédestiné par la légende, et enfermer là-haut, suspendues sur la plaine, derrière un barrage géant ?

Mais alors, compte fait des dommages et du danger, mieux vaut encore Mauvoisin.

22 juillet 1948. **A. Maret.**

VALAIS

La clôture des examens de fin d'apprentissage

La clôture des examens de fin d'apprentissage 1948 aura lieu samedi 7 août, au Théâtre de Sion, à 15 h. 30. Ce programme prévoit :

1. Chant.
2. Rapport sur les examens par le chef du Service de la formation professionnelle.
3. Allocution de M. le chef du département.
4. Allocution de M. Amacker, président de l'Union cantonale des Arts et Métiers.
5. Allocution de M. Tscherrig, vice-président de l'Union cantonale des Arts et Métiers.
6. Proclamation des résultats.
7. Chant final.

Quatre cents candidats jeunes gens et jeunes filles seront présents.

Les accidents

Une jeep dérape. — Une jeep pilotée par M. Fernand Juilland, marchand de vin à Riddes, a dérapé sur la route détrempée, à la sortie de Saxon, et a tourné fond sur fond. M. Juilland souffre d'une fracture du bassin et d'une blessure à la tête.

Sous un vagon. — Adolphe Fux, 15 ans, de St-Nicolas, est tombé malencontreusement d'un vagon à Zermatt. Grièvement blessé, il devra probablement être amputé d'une jambe.

Pharmacie Nouvelle
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

Très salutaire

... une petite promenade après les repas. Nos ménagères modernes ont si vite fait de relaver! C'est qu'elles utilisent FIX. Sans peine aucune, FIX détache la graisse et les restes d'aliments de la vaisselle. Verres, tasses, assiettes et couverts reprennent une propreté appétissante. Plus d'odeur. Tout est sec en un clin d'œil et brille à plaisir dans l'armoire.

FIX
Insurpassable aussi pour laver les salopettes graisseuses ou très sales

FIX *détache la graisse*

DANS LA RÉGION

Un jeune homme électrocuté

Le jeune Joseph Pidival, 15 ans, qui se trouvait dans une colonie de vacances aux Gets, a été électrocuté en franchissant la voie du chemin de fer électrique Chamonix-Vallorcine. Malgré les soins aussitôt prodigués, il fut impossible de le ramener à la vie.

En sautant d'un train

Au passage à niveau à l'entrée de la gare de Cheddes, en Haute-Savoie, un Italien, M. Prabelo, qui avait sauté d'un train en marche, est tombé et s'est grièvement blessé. Transporté à l'hôpital de Cheddes, il est décédé peu après.

Journée valaisanne des costumes

Elle aura lieu à St-Luc, le 8 août 1948. Voici le programme :

9 h. 30. Arrivée des sociétés.
10 h. 00. Office divin (messe chantée par la « Chanson valaisanne »).
11 h. 15. Réception. Vin d'honneur offert par la Bourgeoisie.
11 h. 45. Cortège.
12 h. 30. Dîner à la cantine.
14 h. 00. Début des productions.

Horaire des transports :

Samedi 7 août, départ de Sierre. Cars postaux : 14 h. 25 et 19 h. 13.

Dimanche 8 août. Cars postaux : 6 h. 10 et 9 h. 05. Cars privés : 5 h. 30, 8 h. et 10 h.

Le retour est prévu à partir de 16 h. 52 (cars postaux et cars privés).

Pour les cars postaux, s'inscrire au bureau de poste de Sierre. Pour les cars privés, chez M. Alippe Rauch, commerçant, Sierre.

Comment combattre
la mauvaise circulation du sang?

Lorsque la circulation est ralentie par l'âge, il faut y remédier. Procurez-vous à temps un flacon de CIRCULAN ; composé uniquement d'extraits de plantes.

La dose normale est deux cuillerées à soupe par jour pendant 1 à 2 mois.

Les extraits de plantes qui entrent dans cette composition ont été judicieusement choisis pour améliorer la circulation du sang.

Circulan

EXTRAITS DE PLANTES DU Dr ANTONIOLI, ZURICH

Contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, fatigue, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis.

Flacon original . Fr. **4.75**
Cure moyenne . Fr. **10.75**
Flacon de cure . Fr. **19.75**
(Economie Fr. 4.—)

Recommandé par le corps médical
Dép. Etabl. Barberot S. A., Genève

CURE
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

—.90

Les fumeurs préfèrent

toujours davantage les Stella-Filtra en tabacs Maryland, dont le mélange a été spécialement étudié pour être fumé avec bout-filtre.

Toujours agréable aux lèvres, le filtre exclusif Filtra se différencie des autres filtres en papier crêpé par ses deux bandes intercalaires de cellulose pure qui retiennent la plus grande partie de la nicotine sans altérer le goût et l'arome du tabac.

Défaites le bout-filtre après avoir fumé et constatez combien votre gorge a été protégée.

Un produit Laurens

Dragées Maffee

remède efficace contre

la constipation chronique
les troubles de la digestion
l'obésité
les troubles du foie et de la bile

Un essai vous convaincra de son effet prompt et non irritant! Dans toutes les pharmacies, 30 dragées Maffee Fr. 2.40. Togalwerk, Lugano-Massagno.

REICHENBACH & CIE. SA. SION

Magasin à Monthey : **Léon TORRENT** *représentant*

Mortadelle le kg. 6.-
Salamis „ 7.-
Viande séchée „ 7.-
Côtes fumées „ 5.-
Rôtis et biftecks 1a
sans os ni charge
Boucherie Chevaline centrale Beeri
Téléphone 5 19 82 - VEVEY

L'imbattable rasoir électrique **Richard**
En vente chez **Francis Bender**
Fully *Electricité - Tél. 6 30 28*
Sur demande, facilités de paiement

Faucheuses Bucher
Motofaucheuses „RAPID" et „RECORD"
Toutes machines de fenaisons et de culture
Charles Méroz, Martigny-Ville
Machines agricoles Téléphone 6 13 79
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

FROMAGE
Extra ½ gras à Fr. 3.70 le kg.
Extra ¼ gras à Fr. 2 80 le kg
Rabais pour pièce d'environ 15 à 20 kg. Envoi en remboursement.
LAITERIE
E. STOTZER
COLOMBIER (Ntel)

ECOLES TAMÉ
ALLEMAND
anglais, italien ou français, garanti en 2 mois, parlé et écrit. Préparation d'examens emplois fédéraux en 4 mois. Aussi des cours de vacances de 2, 3, 4, 5 et 6 semaines. Prosp., référ. Ecole Tamé, Sion, Villa Lambrigger, Condémines, tél. 2 23 05. — Début des cours tous les 15 jours.

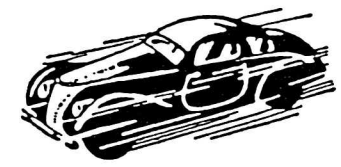

GABIOUD & LOVEY

GARAGE DE L'ENTREMONT
ORSIÈRES *Téléphone* **6 82 50**
Compte de chèques post. II c 550

Vente Dépannage Taxis Spécialiste sur Diesel

● *N'oubliez pas d'acheter votre billet de la Loterie Romande à l'Imprimerie Pillet à Martigny* ●

Feuilleton du **Rhône** du vendredi 6 juillet 1948 25

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de
Xavier de Montépin

— Comme ma sœur, j'ai écrit mes dispositions dernières et c'est à vous que je confie la tutelle de Georges à qui je laisse le peu que je possède. Nous avons aimé tendrement le fils de Jeanne Fortier. Je vous demande pour lui toute votre affection. Me promettez-vous de la lui donner, mon ami, et acceptez-vous le mandat que mon amitié vous impose ?

— Je l'accepte, répondit Etienne avec simplicité. Je vous jure de bien aimer Georges et de veiller sur lui comme je veillerais sur mon jeune frère si j'en avais un.

— Merci, mon ami... je connaissais votre cœur et j'étais sûr que vous ne repousseriez pas mon vœu suprême. C'est vous que je nomme mon exécuteur testamentaire. Dans un instant je vous remettrai mon testament avec une lettre adressée à Georges, lettre que vous conserverez, et qui ne passera de vos mains dans les siennes que quand il aura accompli sa vingt-quatrième année. A vingt-cinq ans il sera nécessaire qu'il sache la vérité sur sa naissance, la vérité tout entière. Si malgré les apparences contraires la justice humaine avait condamné une innocente, ce serait le devoir du fils d'obtenir la liberté de sa mère, dans le cas où elle vivrait encore, et de provoquer sa réhabilitation. Mais je veux qu'à vingt-cinq ans seulement il apprenne le fatal secret. Vous me promettez donc de ne lui rien révéler avant le premier jour de sa vingt-cinquième année ?

— Je vous le promets !... je vous le jure !...

Le moribond étendit la main vers son secrétaire.

— Ouvrez ce meuble, je vous prie, mon ami, dit-il à Etienne. Dans le tiroir du bas, à droite, se trouvent deux plis cachetés, reprit le prêtre, cherchez-les.

Etienne ouvrit le tiroir et y prit deux larges enveloppes dont les cachets de cire portaient de profondes empreintes.

— C'est cela... dit l'agonisant. L'une de ces enveloppes renferme mon testament, l'autre contient la lettre écrite devant être remise à Georges à l'âge de vingt-cinq ans. Gardez-les toutes les deux, mon cher Etienne, et soyez pour le pauvre enfant un ami dévoué, un sage conseiller. Je l'ai interrogé sur ses projets d'avenir. Il semble qu'une vocation naissante le pousse vers la carrière du barreau. Dirigez-le de ce côté si la vocation persiste. Faites valoir pour le mieux la petite fortune que ma sœur et moi nous lui laissons. Je vous confie l'enfant d'adoption de ma sœur, mon cher Etienne, et j'ai la certitude que vous ferez de lui ce que j'en aurais fait moi-même, un honnête homme.

Etienne serra les mains du prêtre en répétant :

— Je vous jure de veiller sur lui avec toutes les sollicitudes et toutes les tendresses d'un père...

Deux grosses larmes se détachèrent des paupières de l'agonisant et roulèrent sur ses joues.

— Vous ferez vendre tout ce qui se trouve ici, à l'exception de la bibliothèque que vous conserverez pour Georges. Je vous recommande aussi de garder précieusement le petit cheval de carton que l'enfant serrait contre sa poitrine quand sa mère tomba épuisée sur le seuil de la cure. Cet humble jouet est comme une relique. Georges ne se souvient pas d'un passé si triste, heureusement ! Il croit que ce petit cheval lui a été donné par ma sœur, et il y tient beaucoup. Quand il sera homme et installé chez lui, vous le lui rendrez.

— Tous vos désirs seront accomplis. Avez-vous autre chose encore à me recommander ?...

— Non... Je mourrai tranquille maintenant sur l'avenir de Georges, mais je souhaiterais le voir avant de partir pour le dernier voyage. Voulez-vous aller le chercher à Paris ?...

— Ce soir l'enfant sera près de vous.

Depuis onze ans, Etienne Castel avait beaucoup travaillé. Il était devenu un artiste sérieux, un artiste d'une réelle valeur et dont les toiles se vendaient très cher. Nous savons que l'arrestation de Jeanne Fortier, au moment où on séparait de son enfant la malheureuse femme, lui avait donné un sujet qu'il cherchait et qu'il avait immédiatement esquissé les grandes lignes de cette scène émouvante. De retour à Paris, dans son atelier, il se mit à l'œuvre avec ardeur et, d'après son esquisse, commença un tableau dont l'effet fut bientôt saisissant. La figure de Jeanne Fortier et celle de Georges étaient frappantes de ressemblance. Aucun détail n'avait été oublié par Etienne. Le petit cheval de bois et de carton se trouvait à côté de l'enfant.

Le tableau exposé eut un réel succès, mais la signature d'Etienne Castel n'étant point encore cotée, il ne se présenta pas d'acheteur. Après l'exposition, la toile revint dans l'atelier où elle fut accrochée dans un coin sombre, et Etienne, tout à d'autres travaux, n'y pensa plus. L'année suivante, il obtint une première médaille, et l'année d'après le prix du Salon. A partir de ce moment il était classé, et la fortune, un peu rebelle jusque-là, lui sourit.

En arrivant à Paris, Etienne Castel sauta dans une voiture et se fit conduire au collège Henri IV. Le proviseur le reçut immédiatement. Etienne lui expliqua le motif de sa visite.

Trois heures plus tard, l'homme et l'adolescent arrivaient au presbytère de Chevry qu'un nouveau deuil allait bientôt attrister. Georges monta rapidement à la chambre du vieux prêtre qu'il entoura de ses bras en sanglotant. L'abbé Laugier ne put contenir les larmes d'attendrissement qui l'étouffaient. Enfin, l'agonisant parvint le premier à dominer son émotion, et il dit d'une voix brisée :

— Georges, mon cher enfant, comme ta mère, ma pauvre sœur, je vais quitter ce monde. Et partant je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pu te suivre dans la vie jusqu'au moment où, devenu tout à fait un homme, tu auras décidé de ton avenir. En attendant que ce jour arrive, notre ami Etienne Castel remplacera pour toi ceux que tu as perdus. Promets-moi, mon enfant, de lui obéir comme tu obéissais à ta mère bien-aimée, ma bonne Clarisse... comme tu m'obéissais à moi-même... Me le promets-tu ?...

Georges ne put répondre que par un signe de tête. Les sanglots l'étranglaient. Il se jeta dans les bras d'Etienne qui pleurait silencieusement. Ce furent les dernières paroles de l'abbé. L'effort qu'il venait de faire l'avait épuisé. Il retomba en arrière et sa tête pâle, encadrée de longs cheveux blancs, roula sur les oreillers. Georges saisit ses mains qu'il couvrit de baisers. Quelques minutes plus tard l'abbé Laugier, cet homme excellent qui avait passé sur la terre en faisant le bien, expirait.

. . . . . .

Presque au moment où se passaient ces choses au presbytère de Chevry, Noémi Mortimer mourait à New-York laissant à son mari, le faux Paul Harmant, une petite fille de huit ans, chétive et frêle. Jacques Garaud était le dernier des misérables, ce qui ne l'empêchait point d'aimer sa femme avec adoration. Sa douleur fut effrayante. Une seule chose pouvait le calmer un peu. C'était la vue, c'étaient les caresses de l'enfant qui lui rappelait la mère. James Mortimer, frappé au cœur, ne survécut pas longtemps à sa fille qu'il aimait plus que tout au monde. Miné par le chagrin, il s'éteignit, laissant son gendre à la tête des plus belles affaires industrielles des Etats-Unis.

Ovide Soliveau, possesseur du secret de Jacques, n'avait point quitté son prétendu cousin. Depuis neuf ans il était resté muet, les procédés de Jacques à son égard ne lui permettant pas de lui mettre le couteau sur la gorge. Il puisait comme bon lui semblait dans la caisse toujours ouverte du gendre de James Mortimer. Devenu de plus en plus joueur, il perdait habituellement d'assez fortes sommes, et le pseudo-Paul Harmant payait sans sourciller. Etant donné cet état de choses, le prétexte manquait à Ovide pour se faire une arme du secret qu'il avait surpris. Une circonstance imprévue devait l'amener à se départir de sa réserve.

. . . . . .

Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié que M. Jules Labroue, le propriétaire de l'usine d'Alfortville, assassiné par Jacques Garaud, laissait un fils. Mme veuve Bertin, à qui ce fils était confié, avait liquidé les affaires de son frère, grâce aux sommes versées par les compagnies d'assurances. L'honneur du nom était sauf, mais Lucien ne possédait pour tout héritage que les terrains assez vastes sur lesquels se voyaient les ruines de l'usine incendiée.

Continuant sa série de films à succès, l'Etoile présente : « Le retour de Monte-Cristo »

A la recherche d'un trésor fabuleux, pour l'amour d'une femme, l'héritier du célèbre héros d'Alexandre Dumas anéantit ses ennemis... un par un !... Tour à tour bagnard, prêtre, bossu, inspecteur de banque... Allez voir, cette semaine, à l'Etoile, **Le retour de Monte-Cristo,** avec Louis Hayward et Barbara Britton. Un spectacle divertissant qui est présenté en exclusivité au cinéma-Casino Etoile.

Une aventure fantastique au Corso : « Les Marches d'Or », en technicolor

Spectacle de choix au Corso, avec **Les Marches d'Or.** Une aventure fantastique... Un entrain extraordinaire... Une musique dynamique... Des vedettes aimées du public : George Raft, Joan Bennett, Vivian Blaine. C'est le fameux « San Francisco » dans son époque la plus tumultueuse, où la musique, les rires et l'amour étouffaient les fracas des coups de poings !

Cinéma REX Saxon

« LES CHOUANS ». — « Les Chouans » est une vivante image de la terrible insurrection des paysans fanatiques de la Bretagne et de la Normandie, guerroyant contre les « Bleus ». Les chefs de deux armées ennemies, Jean Marais et Madeleine Robinson, aux prises entre le devoir et l'amour... Lequel vaincra ?... Ce film est tiré du chef-d'œuvre d'Honoré de Balzac, et vous sera présenté cette semaine au REX de Saxon.

CORSO

Un magnifique spectacle en couleurs

Les Marches d'Or

avec Georges Raft, Joan Bennett, Vivian Blaine

Une aventure fantastique

20e CENTURY-FOX PICTURE

On cherche à louer une

cave

à Martigny-Ville. Faire offres à Rard Louis, Martigny-Ville.

A VENDRE

18 poussins

de 2 mois. — S'adresser chez André Rouiller, La Bâtiaz.

REX-SAXON

6-7-8 août

C'est une vivante image de la terrible insurrection des paysans fanatiques de la Bretagne et de la Normandie.

LES CHOUANS

avec

Jean Marais
Madeleine Robinson

dans un roman qui est le chef-d'œuvre d'HONORE DE BALZAC

AMOUR AVENTURES VENGEANCE

avec l'homme aux mille déguisements

Le Retour de Monte-Cristo

avec Louis Hayward, l'héritier du célèbre héros d'Alexandre Dumas

Au Cinéma-Casino Etoile

MARTIGNY

Martigny-Bourg fête le Premier Août

Comme dans tout le pays, la patriotique fête du Premier Août fut célébrée à Martigny-Bourg avec autant de gaîté et de joie que par le passé. Le cortège officiel, formé des sociétés locales et des enfants des écoles avec leurs lampions multicolores, a parcouru aux sons entraînants de la fanfare les rues de notre cité, sous les regards ravis de toute la population. Puis, sur la place, dans une magistrale allocution, le vice-président, M. Tony Moret, fit sentir ce que le 1er Août représente pour tout Suisse.

Les exercices des gyms (pupilles, pupillettes et actifs) se sucédèrent. Et c'est aux éclats des fusées et des feux d'artifice que s'est terminée cette jolie soirée. Les autorités communales, les sociétés locales et toute la population de Martigny-Bourg sont vivement à remercier pour l'aide apportée à l'accomplissement de cette fête chère à nous tous.

DESSERTS SOIGNÉS...

au **TEA-ROOM Riviera**

Luc Gillioz + Martigny-Ville

Poignée de nouvelles

Bagarre entre ciel et terre.

Deux passagers d'un avion reliant Porto-Rico à New-York se querellaient au bar à propos d'une bouteille de rhum. Le capitaine de l'appareil essaya de les séparer. Mal lui en prit, car l'un d'eux l'attaqua. Aidé du steward, il réussit néanmoins à maîtriser le forcené. Il télégraphia à l'aéroport de La Guardia et, à leur descente d'avion, les deux irascibles passagers furent cueillis par la police.

Dans cinq semaines, à Lausanne.

Le 29e Comptoir Suisse abritera plus de 2000 exposants, sur une surface d'exposition de 75,000 mètres carrés. La foire de septembre 1948 sera la plus grande de toutes celles qui ont imposé leur succès et leurs splendides résultats jusqu'ici. Le Comptoir de cette année sera celui des grandes nouveautés.

Où il y a la gêne...

Les habitants du village de Siebnen (Schwyz) n'ont pas été peu étonnés d'apercevoir en plein village un sanglier suivi de cinq marcassins. Quand ils voulurent s'en approcher, toute la famille prit le large.

Serait-ce le Laté 631 ?

L'espoir de retrouver le Latécoère 631 renaît. Des S. O. S. ont été captés mercredi par des navires et par l'une des superforteresses volantes américaines qui prennent part aux recherches. L'émission reçue par la frégate « Le Verrier » était brouillée, ce qui ne permet pas de préciser avec certitude son origine. On suppose que l'hydravion aurait réussi à amerrir et aurait beaucoup dérivé.

Le pain coûte plus cher.

Depuis le 1er août, le gouvernement italien a supprimé la subvention pour le pain, ce qui porte le kilo à 102 lires au lieu de 60. Pour empêcher une trop forte augmentation du coût de la vie, des allocations de renchérissement ont été accordées aux fonctionnaires de l'Etat et aux employés des entreprises privées.

COL DU LEIN

Dimanche 8 août 1948

Fête champêtre

organisée par la Société de chant du Levron

Office divin à 10 heures

Cantine - Vin de choix - Tombola - Tir au flobert
Jeu de quilles - Attractions diverses

En cas de mauvais temps, renvoyé au 15 août.

FOOTBALL

Servette et ses internationaux à Martigny

« La Fortune sourit aux audacieux »... Les dirigeants du Martigny-Sports ont certainement fait leur cet adage en concluant pour demain, samedi, la sensationnelle rencontre Servette I-Martigny I. Et nous parions fort que nos amis d'Octodure auront vu juste en invitant l'une des plus brillantes équipes du pays à venir leur donner, non seulement la réplique, mais une démonstration de jeu tel qu'on le pratique en Ligue Nationale...

La présentation de Servette est superflue ; son nom est connu partout et brille au firmament du football suisse d'un éclat particulier, grâce aux Ruesch, Belli, Bachasse, Fatton, et autres Tamini. Ce sont ces jongleurs de la balle que le public martignerain et des environs pourra voir à l'œuvre demain au Parc des Sports. L'occasion, très rare en Valais, est trop belle pour la manquer...

Martigny fera tout son possible pour tenir tête à ce grand adversaire. Pour la circonstance, son équipe sera renforcée par Dédé Marquis, l'enfant du pays actuellement à l'Urania-Genève, et par son camarade de club Perréard, le talentueux inter-droit. Ami Gard (encore un Martignerain !), de Sierre, défendra aussi, pour un jour, les couleurs de son ancien club...

Voici la formation de l'équipe du Servette :

Mattei
Buchoux Dutoit IV
Kunz Strehl Bachasse
Peyla Zufle Tamini Eggimann Fatton

Le coup d'envoi de ce match sera donné à 17 heures, et sera précédé de la rencontre Servette réserves-Grône I renforcé. Un gala de football à ne pas se refuser ! **Dt.**

N. B. — On nous prie d'annoncer que le prix des places pour ce grand match a été fixé à Fr. 1.— pour dames et enfants et Fr. 1.50 pour messieurs.

Toutes faveurs suspendues.

Petites nouvelles

L'équipe universitaire suisse de football fera prochainement une tournée de propagande à l'étranger, en Allemagne. Elle disputera plusieurs matches, dont l'un contre Nuremberg. Si nous relevons le fait, c'est que dans la formation helvétique évolue un joueur valaisan, François Devanthéry, le bon élément du F. C. Grône et ancien équipier du F. C. Régina de Genève.

✻ Venant de Martigny, les deux équipes du Servette arriveront à la gare de Granges-Lens à 10 h. 09. De là, un car conduira les hôtes d'un jour dans une station alpestre où ces messieurs s'en iront prendre... l'apéritif !

✻ A Grône, l'organisation du tournoi de dimancho est « sous toit ». Tout a été prévu pour satisfaire aussi bien les 10 équipes en lice que les milliers de spectateurs qui s'y rendront. Les matches se dérouleront de 7 h. 30 du matin à 18 heures. Un service de restauration à toute heure fonctionnera sur le terrain et dans tous les cafés du village.

✻ Le tournoi du F. C. Chalais, disputé dimanche passé par huit équipes de 2e, 3e et 4e ligues, a donné les résultats suivants :

Groupe I : Chalais-Chippis, 1-1 ; Sierre II-Grône I, 3-2 ; Chippis-Sierre III, 2-1.

Groupe II : Grône II-Salquenen, 3-0 ; Salquenen-Granges, 1-0 ; Steg-Granges, 1-0, et Steg-Grône II, 1-0.

Champions : Chippis I et Steg I.

✻ La Commission cantonale des juniors, MM. Aloys Morand, Gustave Gölz et Paul Allégroz, représenteront notre canton aux conférences du Mouvement des juniors se tenant le 22 août, à Olten.

Mce M.

Méli-mélo sportif

✻ Le F. C. Martigny-Sports tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 20 août, dès 20 h. 15, à la salle de réunion de la nouvelle halle de gymnastique.

✻ A la demande du F. C. Sierre, les joueurs Sartorio (gardien remplaçant) et Morard, demi-gauche de l'équipe valaisanne, ont été libérés du match Servette-Valais. Le second nommé sera remplacé par François Devanthéry, du F. C. Grône.

✻ Henri Biollay, le rapide ailier du F. C. Monthey (ex-Massongex et St-Maurice), a signé au Racing-Club de Lausanne...

✻ Karl Rappan, le nouvel entraîneur du Servette, suivra ses « poulains » dans leur voyage en pays valaisan... **Dt.**

Les XIVes Jeux olympiques

Les champions olympiques à ce jour

ATHLETISME. — 110 m. haies : 1. Porter, Etats-Unis, 13,9".

80 m. haies, dames : 1. Blankers-Kœn, Hollande, 11,2".

400 m. plat : 1. Wint, Jamaïque, 46,2".

3000 m. steeple : 1. Sjoestrand, Suède, 9' 4,6".

Javelot : 1. Rautavara, Finlande, 69 m. 77.

Boulet, dames : 1. Ostermeyer, France, 13 m. 75.

NATATION. — 400 m. crawl : 1. Smith, Etats-Unis, 4' 41".

Plongeons de haut vol : 1. Lee, Etats-Unis, 130, 05 pts.

100 m. dos, dames : 1. Harup, Danemark, 1' 14,4".

ESCRIME. — Fleuret : 1. Jean Buhan, France.

SAUT. — Saut en longueur féminin : 1. V. Gyarmacki, Hongrie, 5 m. 695.

Saxon 8 août

Fête cantonale valaisanne des gymnastes aux nationaux

100 CONCURRENTS VALAIS ET INVITÉS

8 h. 30. Avant-luttes.
13 h. 00. Cortège.
14 h. 00. Luttes.
18 h. 30. Bal.

Léon Delaloye
Dentiste
MARTIGNY
absent
jusqu'au 23 août

Dr Rouiller
médecin-dentiste
Martigny et Bagnes
de retour

Samedi 14 et dimanche 15 août aura lieu sur la place des Ecoles à Sierre, la grande kermesse de la Société de gymnastique, avec une ambiance vraiment exceptionnelle Dimanche après-midi dès 15 h.

ON CHERCHE pour tout de suite

heures

de ménage. S'adresser au journal s. chiffre R 2298.

Cinéma

Le cinéma Etoile à Martigny engagerait

placeurs et placeuses

pr 2-3 soirs par semaine. Se présenter à la caisse.

A vendre d'occasion

poussette

et un

cyclo-rameur

S'adresser à M. Lasvaladas, maison Polly, Martigny-Bourg.

A louer à Martigny-Bâtiaz

chambre meublée

indépendante. — S'adr. à Mme Vve Tavernier, La Bâtiaz.

On cherche à acheter sur plante une coupe de 8 à 10 mesures de

regain

éventuellem. artificiel de 1re qualité. Offres à René Bender-Bender, Fully.

A VENDRE

vélo-moteur

marque STANDARD, 100 cm3. S'adresser au journal sous R 2299.

ST-LUC (Anniviers)

JOURNÉE VALAISANNE DES COSTUMES

8 AOUT 1948

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY

CARAMELS pur sucre, ½ livre —.95 et 1.25
Toujours grand assortiment BISCUITS frais

Apprentissage de

sténo-dactylo

est cherché pour jeune fille de 15 ans. Prière de répondre par écrit sous chiffre R 2295 au bureau du journal.

A VENDRE d'occasion un poste de

radio

Philips, 2 long. d'onde, modèle 1947. S'adresser à M. Muller-Fardel, mécanicien, Vernayaz.

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

A VENDRE

accordéon-piano

Hohner - Verdi II, état de neuf. 300 francs. S'adresser au journal sous chiffre R 2293.

On cherche à louer à Martigny-Ville

appartement

tout confort. Ecrire sous chiffre R 2292 au journal « Le Rhône ».

Colporteurs

Marchands forains

Article intéressant. Offre sous chiffre R 2276 au journal.

43.50

est le prix populaire de nos superbes pantalons de dimanche pour messieurs. Qualité pure laine extra. Toutes tailles normales. Choix sur demande. Indiquez le tour de ceinture et l'entre-jambes en centimètres.

Magasins Pannatier à Vernayaz
Magasins Léon Gay à Evionnaz

A NOTRE RAYON MESSIEURS

CHEMISES POLO

1 série à **6.50** | 1 série à **9.-**

15 % de rabais
sur toute la
Confection Messieurs et Enfants

Profitez de cette véritable occasion d'acheter bon et bon marché

GRANDS MAGASINS HOIRIE PERNOLLET S.A. MONTHEY
GRANDS MAGASINS GONSET S.A. MARTIGNY

FERNAND ROUILLER
Médecin-Vétérinaire
a ouvert sa pratique à Aigle Hôte du Midi
Téléphone 2 22 03

COMMERÇANTS, ARTISANS !
Pour l'organisation, la revision, la mise à jour et la tenue de
votre COMPTABILITÉ
Bureau René Bruchez, Saxon
Téléphone 6 24 34 - Sûreté, célérité, discrétion, prix modérés

Occasions à l'état neuf !
BAIGNOIRES
sur pieds et à murer
Lavabos avec robinetterie.
W. C. complets. - Eviers.
Chaudières à lessive, galv.
Comptoir Sanitaire
9, rue des Alpes, Genève
Tél. 2 25 43. (On expédie)

Echelles
mobiles doubles à rallonges
Menuiserie
Pierre Veuthey, Dorénaz

AUTO-ECOLE
Robert Favre
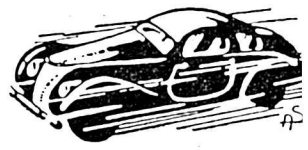
VOITURES - CAMIONS - THÉORIE
Sion Café du Marché, tél. 2 18 04
Martigny Hôtel Terminus, tél. 6 10 98

JEUNE HOMME
13 ans, débrouillard, **cherche place** comme commissionnaire pour août et septembre. S'adresser au journal sous R 2297.

Moto
A vendre Motobécane 125 cm3, 4 temps, modèle 46, état de neuf, imp. et ass. payés pour 48. **Ecrire** au journal sous chiffre R 2300.

Fromage 1e qualité
bien conservé

Colis	¼ gras	½ gras
5 kg.	2.60	3.60
10 kg.	2.50	3.50
15 kg.	2.40	3.40

Pièce de Tilsit d'env. 4 kg.
¼ gras, par kg. 2.50
ent. gras, » » 4.80
Fromage maigre à râper dur et savoureux, kg. 2.—
Käswolf, Coire 13

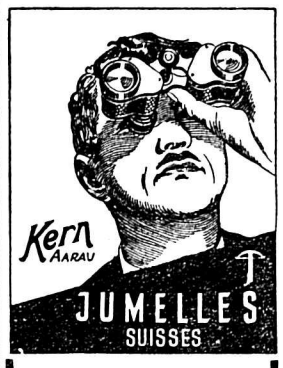

Les bons vins étrangers
VINS ROUGES
de toutes provenances, en vins de table
GRANDS VINS DE FRANCE
VINS DOUX
Les marques du vrai connaisseur
Emile Darbellay - Martigny-Bourg
Succ. de Jules Darbellay, tél. (026) 6 10 13

Chaussures fin de saison
Occasion 100 %
Enfants, série 22 à 26, Fr. 10.—. Garçons, 27 à à 29, Fr. 16.—. Dames, 36 à 42, Fr. 20.—. Chaussures dame, avec vibram, Fr. 38.—. Chaussures travail, hommes, Fr. 35.—. Chaussures ski, enfants, Fr. 26.—. Chaussures ski, hommes, Fr. 49.—. Guêtres officiers avec fermeture éclair, Fr. 37.—.
Cordonnerie Bapri, Martigny-Bourg

A LOUER à Martigny belle
CHAMBRE meublée
indépendante dans villa tranquille. — S'adr. sous chiffre R 2296 au journal.

EGARÉ
CHIEN DE CHASSE
coul. noir et blanc moucheté, portant une petite sonnette. Prière d'aviser contre bonne récompense M. Bonvin, Collonges.

Tous les modèles en stock
Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

MEINRAD BENDER
AMEUBLEMENTS
MARTIGNY
Magasin : av. du Rhône
Tél. 6 15 79

Lessiveuse
demandée, nourrie et logée, place stable. Pouponnières de Montreux.

DELEZ CYCLES
MARTIGNY Avenue du Bourg Téléphone 6 16 61
Toujours grand choix dans tous les modèles, ainsi que sacs de montagne et vestons cuir à des prix sans concurrence.
Voyez nos vitrines - Facilité de paiement

Transports funèbres
A. MURITH S. A. — Téléphone 5 02 28
CERCUEILS - COURONNES
Pompes Funèbres CATHOLIQUES de Genève

Sion :	Mariéthod O., Vve	tél.	2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	»	6 10 08
Fully :	Taramarcaz R.	»	6 20 32
Sierre :	Caloz Ed.	»	5 14 71
Montana :	Vieux F.	»	5 24 42
Monthey :	Galetti Adrien	»	62 51
Orsières :	Troillet Fernand	»	02
Le Châble :	Lugon G.	»	6 31 83

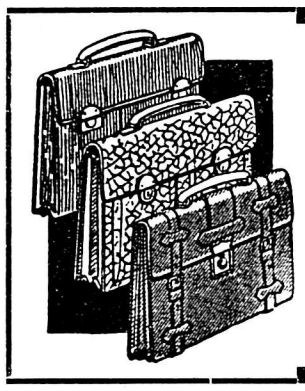
La maison vous offrant le plus grand choix en
Sacs de dames
Porte-monnaie
Trousses, Serviettes
Malles et Valises
PAUL DARBELLAY
Martigny-Ville
en face de la Gendarmerie

Roues de brouettes

en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, tout de suite franco. - Demandez prix courant R.
Fritz Bögli-von Aesch
Langenthal 45

LOTERIE ROMANDE
demain...
Tirage aux Paccots (Châtel-St-Denis)
055

L'excellente femme n'avait point d'enfant. Elle aimait Lucien comme s'il avait été son fils, et, songeant à son avenir, elle résolut de lui faire donner une éducation solide. L'ingénieur Labroue avait témoigné plus d'une fois à sa sœur le désir que Lucien suivît la carrière qu'il suivait lui-même. Elle voulut se conformer à ce désir. En conséquence les études de l'enfant reçurent une direction spéciale, et dès qu'il eut atteint sa dixième année, madame Bertin, abandonnant non sans regret sa petite propriété de Saint-Gervais, vint habiter Paris et se fixa aux environs du collège Henri IV où elle plaça Lucien.

Ainsi le hasard mettait côte à côte le fils de la victime et celui de la malheureuse femme condamnée pour le crime qu'elle n'avait point commis, et ces deux enfants devaient bientôt devenir des camarades inséparables. En effet, quoique ayant deux ans de moins que Lucien, Georges, plus précoce, se trouvait dans la même classe que le neveu de Mme Bertin, et suivait les mêmes cours. Il leur fallut se quitter le jour où Lucien sortit du collège pour entrer à l'Ecole des Arts-et-Métiers, mais une séparation momentanée ne pouvait rompre les liens de leur amitié.

Madame Bertin ne possédait qu'une aisance très modeste, suffisante cependant pour elle et pour le fils de son frère. La pauvre femme ne regrettait qu'une chose, c'est que sa petite fortune, consistant en une rente viagère de cinq mille francs, dût s'éteindre avec elle. L'excellente femme s'éteignit au moment où son neveu venait d'atteindre sa vingtième année, mais avant de s'éteindre elle raconta la mort tragique de son frère, la ruine résultant de cette mort, et elle lui remit les titres de propriété des terrains d'Alfortville.

En apprenant à Lucien le nom de la femme condamnée pour avoir incendié l'usine et assassiné M. Labroue, madame Bertin s'était étendue longuement sur les détails de cette mystérieuse affaire. Elle ne dissimula point que, malgré la condamnation, elle doutait de la culpabilité de Jeanne Fortier. Elle parla de Jacques Garaud, le contremaître que l'on disait mort dans les flammes, victime de son dévouement. Elle n'admettait point, par instinct, ce dévouement, et la mort elle-même ne lui paraissait nullement prouvée. Pour elle, Jacques Garaud était, ou du moins pouvait être coupable, et Jeanne Fortier innocente et martyre.

Lucien avait écouté ces révélations avec l'attention la plus profonde et l'intérêt le plus douloureux. Les paroles de sa tante restèrent gravées dans sa mémoire ; il se dit qu'une tâche simple s'imposerait à lui, celle de porter la lumière au milieu des ténèbres enveloppant la mort de son père. Resté seul au monde, le jeune homme se remit au travail avec un redoublement d'énergie.

Maintenant que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs la situation de nos principaux personnages de ce récit, revenons à Jeanne Fortier. Nous savons déjà que la malheureuse, frappée de folie à la suite de la congestion cérébrale causée par sa condamnation, avait été conduite à la Salpêtrière. Un incident que nous allons raconter amena, en des circonstances dramatiques, la guérison de Jeanne.

C'était pendant le siège de Paris. Trois obus vinrent éclater dans l'enceinte des bâtiments de la Salpêtrière. L'un de ces obus incendia le corps de logis des folles parmi lesquelles se trouvait Jeanne Fortier. Les flammes léchaient les murailles, crevaient les toits. Jeanne, les yeux hagards, les mains accrochées aux barreaux de sa cellule, regardait le feu accomplir son œuvre.

Un prodigieux travail se faisait dans son cerveau. L'incendie de la Salpêtrière continuait pour elle l'incendie de l'usine d'Alfortville. La mémoire lui revenait en même temps que renaissait le souvenir ; le voile étendu sur son intelligence se déchirait ; la raison reprenait ses droits. Sauvée comme ses compagnes, elle fut conduite avec les autres dans une partie éloignée des bâtiments. Là, plongeant sa tête entre ses mains, elle pensa. Au bout d'une heure, le passé (déjà vieux de dix ans) n'avait plus de secret pour elle.

Le médecin, le jour suivant, vint faire sa visite comme de coutume. En entrant dans la cellule de Jeanne, il trouva la condamnée debout, le regard brillant, le visage animé, la physionomie expressive. Au lieu de laisser le médecin venir à elle, ce fut elle qui s'avança vers lui. En la voyant venir à lui, le médecin l'enveloppa d'un coup d'œil rapide. Il comprit que quelque chose d'étrange et d'inattendu se passait en elle. Déjà il ouvrait la bouche pour l'interroger. Jeanne ne lui laissa pas le temps d'articuler un mot.

— Vous êtes médecin, n'est-ce pas ? lui demanda-t-elle.

— Oui... fit-il étonné.

— Je suis donc dans un hospice ?...

La voix de la prisonnière était ferme et bien posée, sa parole nette et vibrante. Le médecin en fut frappé.

— Vous êtes dans un hospice, oui... répondit-il.

— Pourquoi ne suis-je pas dans la prison où je dois subir ma peine ? reprit la veuve de Pierre Fortier.

De plus en plus étonné du phénomène qui se présentait à lui, le médecin répliqua :

— Vous êtes à la Salpêtrière et la Salpêtrière est une prison en même temps qu'un hospice.

Jeanne tressaillit, devint très pâle et s'écria :

— A la Salpêtrière... Le vide qui s'était fait dans ma mémoire se remplit. C'est à la Salpêtrière qu'on enferme les condamnées frappées de folie... J'ai été folle...

Le médecin avant de répondre, hésita. Jeanne continua vivement :

— Oui, j'ai été folle... N'essayez pas de me le cacher... J'ai été folle, mais je ne le suis plus : les voiles qui produisaient la nuit dans mon cerveau se sont déchirés tout à coup. Les ténèbres sont dissipées... je me souviens... On m'a condamnée à la réclusion perpétuelle pour avoir incendié, volé, assassiné... En entendant prononcer ma condamnation (condamation injuste, je le jure !...) je me suis évanouie... Ce qui s'est passé depuis lors autour de moi, je l'ignore... Il me semble que j'ai dormi d'un long sommeil... Parlez-moi, je vous en supplie, monsieur le docteur... Répondez-moi... j'ai besoin de savoir... Depuis combien de temps suis-je folle ? Depuis combien de temps suis-je à la Salpêtrière ?

— Pour vous répondre d'une façon absolument exacte, il me suffira de consulter votre pancarte... répliqua le médecin. Vous êtes ici depuis le 14 mars 1862.

(A suivre.)

Pour vos besoins en
ardoises de couverture
adressez-vous directement à
Jordan Frères
Ardoisières de Sembrancher, à **Dorénaz**
Tél. 6 58 64
Nous sommes en mesure de livrer dans le plus bref délai tous les articles en ardoises taillées ou brutes.

PERDU
à Martigny, un bracelet formé de pièces de 10 centimes hollandaises de 1937-38 40 41. Cet objet appartenant à une petite Française en séjour à Martigny, on prie la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter au bureau du journal.

Jeune homme
sérieux et honnête, travailleur, **cherche place** en Valais comme manœuvre, laveur, graisseur et le service dans un garage, ayant quelques notions de la mécanique. Entrée pr le 20 août. S'adresser au journal s. chiffre R 2294.

Jeune homme
de 16 à 18 ans serait engagé tout de suite pour divers travaux à l'entrepôt et boulangerie. Se présenter au bureau de la société. Prendre rendez-vous par téléphone. *Société Coopérative de Consommation « L'Avenir », Martigny.*